

"Le programme européen des Libéraux" dans Frankfurter Allgemeine Zeitung (23 avril 1977)

Légende: Le 23 avril 1977, commentant les préparatifs de la première élection du Parlement européen au suffrage universel direct, le quotidien allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung décrit le contenu du programme politique de la fédération des partis libéraux d'Europe qui s'est réunie dix jours plus tôt à Bonn.

Source: Frankfurter Allgemeine Zeitung. Zeitung für Deutschland. Hrsg. Eick, Jürgen; Welter, Erich; Fack, Fritz Ullrich; Deschamps, Bruno; Fest, Joachim; Reißmüller, Johann Georg. 23.04.1977, Nr. 94. Frankfurt/Main: FAZ Verlag GmbH. "Europa-Programm der Liberalen", p. 4.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/le_programme_europeen_des_liberaux_dans_frankfurter_algemeine_zeitung_23_avril_1977-fr-244ffd99-1fb9-431b-85fa-5dc6e17fbd1d.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

Le programme européen des Libéraux

Une proposition commune aux 14 partis membres a été avancée

my. BONN, le 22 avril. En tant que premier groupement européen de partis, la Fédération des partis libéraux vient de proposer un projet de programme pour les élections directes au Parlement européen prévues l'année prochaine. Ce projet doit être discuté dans les mois à venir par les 14 partis membres nationaux issus de 8 pays de la Communauté (seule l'Irlande n'est pas représentée) et approuvé fin novembre lors d'un congrès de la Fédération qui se tiendra à Rome. Pour la campagne électorale proprement dite, un appel groupé aux urnes est ensuite prévu. Comme M. Bangemann, président du comité exécutif de la Fédération et député FDP au Bundestag, l'a déclaré à Bonn vendredi, le programme devra être obligatoire pour tous les partis membres dès sa ratification, même si certains thèmes du projet, comme la politique agricole, sont encore controversés.

Le projet de programme est né d'une intense discussion entre les participants des huit pays, discussion lors de laquelle Bangemann, comme il l'a déclaré, a pu éviter des votes âprement disputés sur des points litigieux. Le porte-parole du groupe FDP de Bonn en matière de politique européenne a accordé de l'importance à la constatation que ce projet était un réel programme européen et non un puzzle composé de pièces rapportées des différents programmes des partis nationaux.

Le préambule de cette œuvre complète précise que la protection des droits et des libertés de l'individu ainsi que la garantie des droits de l'homme et des citoyens devrait également être la principale mission d'une union européenne politique. Au chapitre de la politique sociale est exprimée la crainte que les systèmes sociaux ne deviennent trop chers à cause de leur surperfectionnement et aient à nouveau un effet antisocial du point de vue financier. Dans les autres volets du projet, le thème actuel de la politique énergétique occupe une grande place. On peut y lire que l'énergie de fission nucléaire pourrait «constituer une solution nécessaire bien que seulement temporaire au croissant besoin en énergie». À long terme, l'énergie nucléaire ne devrait pas être un pilier principal de l'alimentation en énergie à cause des dangers qui y sont liés. Au chapitre de la protection environnementale, cela s'assortit de la recommandation de la fédération libérale de mieux exploiter les énergies traditionnelles en priorité, d'économiser strictement l'énergie et de faire des «efforts vraiment importants» pour la recherche de nouvelles sources d'énergie.

En ce qui concerne les relations extérieures de la Communauté européenne et sa politique de sécurité, le projet de programme préconise entre autres une politique extérieure commune de «l'Union européenne». La Communauté doit mener une politique de développement commune. Cela ne devrait pas, comme l'a déclaré Bangemann, rester en partie seulement une affaire des différents États membres. Selon ce projet de programme, l'accord de Lomé passé avec 46 pays en voie de développement constituerait un point de départ idéal. C'est dans le volet de l'union économique et monétaire que se trouve sans doute une des propositions les plus originales. En dehors des mesures d'encouragement, comme par exemple la mise en commun d'une partie des réserves monétaires des différents États et l'extension des crédits communautaires, il faut introduire une «monnaie parallèle» européenne avec l'unité de compte du «florin» et l'amener peu à peu à devenir un mode de paiement européen normal par la mise en place d'un budget européen sur les paiements au tiers monde et les relations entre les banques nationales des pays membres, sans pour autant supprimer les monnaies nationales.

Les revendications en matière de politique régionale contrastent avec les chapitres qui ont un objectif fortement unificateur. Ici, on veut précisément accorder de la valeur au maintien des particularités culturelles et, comme l'a dit Bangemann, au fait que l'Europe ne soit pas une «mélasse unitaire». En ce qui concerne le développement des institutions européennes, on promeut entre autres le renforcement du Parlement strasbourgeois. Le Parlement devrait ainsi toujours avoir le dernier mot dans la nomination des membres de la Commission européenne, pouvoir étendre ses compétences budgétaires et obtenir le droit de ratifier des traités conclus entre la Communauté et des pays tiers. Une déclaration sur les droits de l'homme et des citoyens mettra certainement en avant le programme des libéraux européens dans sa forme définitive. Selon la conception de la fédération, cette déclaration pourrait plus tard constituer la première pierre d'une constitution européenne.

Bangemann s'est montré optimiste sur la question de la date pour les élections directes. Après la signature de déclarations sur la question du droit électoral en Angleterre et en France, il ne considère pas que la date de mai/juin 1978 prévue au départ soit «utopique». On pourrait certainement voter «au plus tard en automne». En ce qui concerne la bataille en République fédérale au sujet d'une loi électorale – le choix d'une liste fédérale ou listes de Länder réunies – Bangemann entrevoit un compromis qui se baserait sur la liste fédérale favorisée par la coalition de Bonn mais permettrait des dispositions régionales particulières.